

GAZ À EFFET DE SERRE : ÇA ÉVOLUE ? CLIMAT : ON S'ADAPTE ?



LES GAINS POUR LA COMMUNE

La décarbonation et la sobriété de nos usages limitent le changement climatique et apportent des bénéfices immédiats dans la commune :

- ➔ **Réduction des risques naturels** (fortes tempêtes et sécheresses, incendies, inondations...)
- ➔ **Des factures énergétiques en baisse et sécurisées** grâce à la baisse de la dépendance aux énergies fossiles
- ➔ **Des trajets plus courts, des encombrements réduits sur la route** grâce à la sobriété foncière

S'adapter pour conserver l'attractivité du territoire :

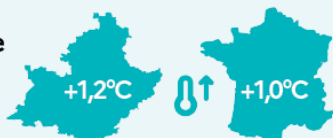
- ➔ **Un cadre de vie favorable à la santé** : des villes et villages apaisés et arborés, favorisant l'activité physique grâce à des déplacements facilités à pied et à vélo, plus de fraîcheur en été, et des bâtiments adaptés aux fortes chaleurs.
- ➔ **Résilience économique**, réduction des vulnérabilités, notamment les risques canicule, sécheresse, inondation, retrait-gonflement des argiles

Émissions totales de Gaz à Effet de Serre
(émissions directes sur le territoire régional (scope 1))

354
millions de tonnes
équivalent CO₂ en 2023
-3,3% par rapport à 2022

376
millions de tonnes équivalent CO₂
en France en 2023

**Évolution de la température
en 2025 par rapport
à la moyenne 1991-2020**



Comprendre les émissions de gaz à effet de serre (GES)

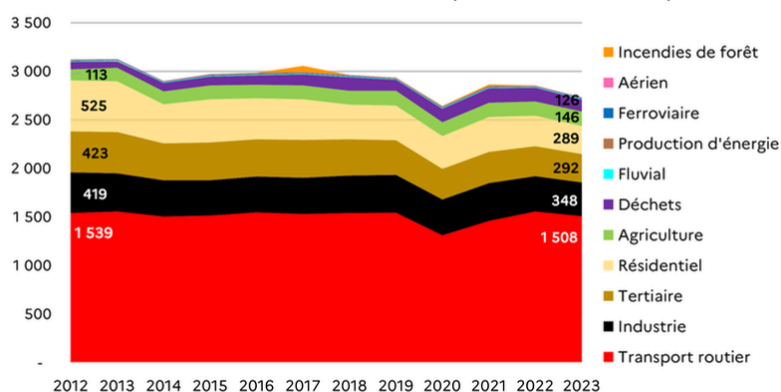
Réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) est primordial pour atténuer le changement climatique : en effet en s'accumulant dans l'atmosphère, ces gaz provoquent un réchauffement global et dérèglent le climat. Le principal gaz comptabilisé dans les bilans est le dioxyde de carbone (CO₂). Les émissions proviennent de diverses activités : véhicules thermiques, procédés industriels, production d'électricité, de chaleur et de froid... Les bilans prennent aussi en compte les GES émis localement comme le méthane, le protoxyde d'azote et les gaz frigorigènes.

La France s'est dotée d'une trajectoire de réchauffement de référence pour l'adaptation au changement climatique (TRACC). Elle prévoit une hausse des températures de 2,7 °C à horizon 2050 et 4 °C à horizon 2100 par rapport à l'ère préindustrielle. Cette trajectoire est inscrite dans le code de l'environnement depuis le 26 janvier 2026 et sert désormais de référence pour toutes les actions d'adaptation.

TRAJECTOIRE DES GES DANS LE VAUCLUSE

Les émissions de gaz à effet de serre du Vaucluse ont diminué de 12 % entre 2012 et 2023. Cette baisse est principalement portée par les secteurs résidentiel et tertiaire grâce à l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments. Elle reste toutefois limitée par la quasi-stagnation des émissions du transport routier (-2 %), qui représente 55 % des émissions départementales, ainsi que par la hausse des émissions agricoles.

Trajectoire des émissions de gaz à effet de serre dans le Vaucluse 2012-2023 (milliers de tonnes)



Pour tenir l'objectif de la stratégie nationale bas carbone, il nous faut réduire très fortement les émissions de GES, en moyenne -5 % par an jusqu'en 2050, avec un pallier important en 2030.



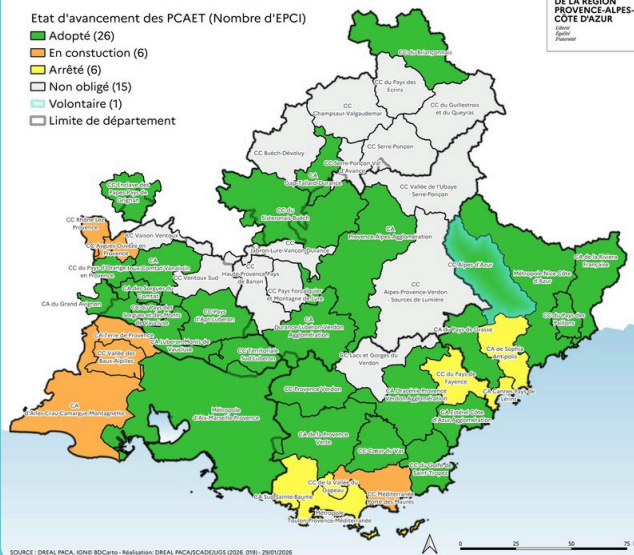
Le PCAET (plan climat-air-énergie territorial) fédère tous les acteurs du territoire et permet aux communes d'être pleinement soutenues par leur intercommunalité dans la transition écologique et l'adaptation au changement climatique.

95% des EPCI obligés de la région ont désormais un PCAET et 9 EPCI préparent leur deuxième plan

Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) de la Région PACA - Janvier 2026

Etat d'avancement des PCAET (Nombre d'EPCI)

- Adopté (26)
- En construction (6)
- Arrêté (6)
- Non obligé (15)
- Volontaire (1)
- Limite de département



SOURCE : DREAL PACA, IGN, BD Carthage - Actualisation DREAL PACA/PCAET/SDIS (2020, 2021, 2022/2023)

ATTÉNUATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Pour atténuer le changement climatique, nous devons réduire nos émissions de gaz à effet de serre : consommer moins d'énergie et privilégier les énergies décarbonées.

- **Mobilités sobres** : renforcer les transports en commun, soutenir le covoiturage, les mobilités douces, les voies vertes et coulées vertes
- **Aménagement sobre** : reconverter les friches et locaux vacants pour créer du logement et de l'activité dans les cœurs de ville ou de village ; aménager les abords des écoles pour favoriser la marche et le vélo au quotidien
- **Bâtiments sobres** : accélérer la rénovation thermique des bâtiments publics (jusqu'à -60 % de consommation) et remplacer les chauffages au fioul et au gaz
- **Énergie** : mobiliser les énergies renouvelables pour produire de la chaleur, de la fraîcheur et de l'électricité dans les bâtiments publics à moindre coût.

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

S'adapter au changement climatique, c'est permettre aux populations de faire face aux canicules, à la sécheresse, aux inondations, au retrait-gonflement des argiles etc.

- **Rafrâchir la ville** : planter des arbres, créer de l'ombre dans l'espace public (-5°C localement) et développer des alternatives à la climatisation (ventilation, matériaux)
- **Adapter les bâtiments** : protéger les bâtiments publics des canicules par l'ombrage et l'isolation, améliorer le confort d'été des logements en accompagnant les habitants (-6°C à l'intérieur), ouvrir des lieux frais accessibles aux personnes vulnérables en période de canicule
- **Mieux gérer l'eau** : désimperméabiliser les cours d'école et les espaces publics ; économiser et réutiliser l'eau pour les espaces verts et les usages publics (jusqu'à -50 %) ; restaurer et modeler les sols pour mieux retenir l'eau, notamment par l'hydrologie régénérative en milieu rural
- **Prévenir les risques** : limiter l'exposition aux risques incendies de forêt, sécheresse, retrait-gonflement des argiles, inondations et mouvements de terrain ; intégrer les risques climatiques dans les projets d'urbanisme.

Pour consulter la page internet de la DREAL dédiée aux sujets climat, air, énergie, vous pouvez scanner ce QR code :



Site internet de la DREAL

<https://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/climat-r108.html>



RESSOURCES UTILES



Connaître mon territoire

Un tableau de bord énergie-climat-air réalisé par Atmosud jusqu'à la maille communale :

<https://cigale.atmosud.org/index.php>



Agir pour mon territoire

Financements

<https://aides-territoires.beta.gouv.fr/>



ADEME

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/collectivites>



Mission adaptation

<https://mission-adaptation.fr/>



GLOSSAIRE

EPCI : Établissement public de coopération intercommunale

GES : Gaz à effet de serre

PCAET : Plan climat-air-énergie territorial

PLUi : Plan local d'urbanisme intercommunal

SNBC 3 : Troisième Stratégie nationale bas-carbone

SCOT : Schéma de cohérence territoriale

DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur
Service Énergie Logement



sel.dreal.paca@developpement-durable.gouv.fr